

Compte-Rendu de la Réunion du Conseil Municipal
du Jeudi 15 Septembre 2005

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux sauf LABOURIER Michel, excusé et FIATTE Dominique qui a donné pouvoir à DORBON Cécile.

Après lecture par le Maire, le procès-verbal de la séance précédente a été adopté à l'unanimité.

■ RENTREE SCOLAIRE

Le Maire dresse le bilan de la rentrée scolaire 2005/2006 en précisant que Roulans et les communes du Sivos disposent à présent d'un groupe scolaire de qualité avec des classes pour chaque niveau : 3 en maternelle – 5 en primaire. C'était le but à atteindre Il s'agira dans l'avenir de veiller au maintien des effectifs afin d'éviter les fermetures.

Effectifs :

- Maternelle : 68 enfants - 3 classes : Petite – Moyenne et Grande sections
(Mes CUENOT-JOSPIN-LE DISET)

- Primaire : 108 enfants - 5 classes :
 - CP : 21 élèves – M. ARAMBOURG
 - CE1 : 15 - Mme AVONDO
 - CE2 : 23 - Mme LAROCHE
 - CM1 : 26 - Mes NOEL/GASSNER
 - CM2 : 23 - M. ROCCA

La 3^{ème} classe maternelle a été aménagée cet été dans l'ancienne salle de motricité. Les enfants pratiquent désormais cette activité dans l'ex salle de la CLAD.

M. ROCCA ayant quitté le 31 Août le logement de fonction de l'école primaire, ces locaux ne seront pas reloués afin d'être mis à disposition pour les cours de musique et d'informatique.

■ LOTISSEMENT CHAMPONOT

A/ Avenant au Marché TTT

Le Maire expose que, pour permettre la réalisation future de la 2^{ème} tranche des travaux du lotissement (trottoirs et voirie), il convient de prolonger les délais du marché initial.

De plus, au cours des travaux, les terrassements rocheux ont entraîné une augmentation du coût de 10 000 € ht. Il convient donc d'augmenter le prix du marché de 10 000 € ht.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le projet d'avenant correspondant et mandate le Maire pour la signature de toutes pièces s'y rapportant.

B/ Budget Lotissement

Le Maire informe l'Assemblée que :

- 15 ventes sur 21 sont à présent soldées ; pour les 7 autres : 6 sont en cours de signature chez le Notaire – 1 reste en suspens,
- Grâce à la vente rapide des lots, les 300 000 € empruntés pour financer les travaux viennent d'être remboursés,
- La commune pourra en fin d'année clôturer ce budget et transférer l'excédent sur le budget général pour paiement en 2006 de la fin des travaux (voirie).

■ **DEVIS ONF**

Sur proposition de l'ONF, l'Assemblée confirme à l'unanimité son accord pour la réalisation de travaux complémentaires en 2005 dans la forêt communale :

Plantation Erables et Merisiers pour un coût de 3 176,50 € ht
(Parcelles 21.0 et 21.N)

Est également acceptée la prise en charge de 589,63 € ttc correspondant aux frais d'assistance de l'ONF pour exploitation des bois.

■ **REPLACEMENT CHAUDIERES 22 GRANDE RUE**

Le Maire rappelle que les chaudières actuelles à gaz ont été installées dans les trois logements du 1^{er} étage il y a une quinzaine d'années. Suite aux nombreux dysfonctionnements subits par les locataires, trois devis ont été sollicités pour leur remplacement.

Après discussions et étude des propositions, l'Assemblée décide à l'unanimité de procéder au remplacement du matériel existant et de retenir l'offre mieux-disante de la Société COURGEY de Guillon Les Bains, à savoir :

Remplacement Chaudières	4 178,00 € ttc
Contrat Entretien/ann	332,00 € ttc

■ **REQUETE ESCALIERS RUE DU COTARD**

Le Maire informe qu'une requête a été déposée en mairie par Mme PAVY Marie-Louise pour solliciter la remise en état des escaliers menant de la rue du Cotard à la rue des Essarts. Cette demande sous forme de pétition a été signée par près de quatre-vingt personnes.

Le Maire rappelle qu'il avait proposé en juillet 2003 de faire réaliser cette prestation par les Chantiers Départementaux, sans succès à l'époque.

Le conseil municipal décide de prendre en compte cette requête et après étude, convient de faire supprimer les escaliers pour les remplacer par une allée en ciment avec une rambarde centrale afin de faciliter le passage des piétons. Des devis seront sollicités à cet effet.

LOCATION SALLE DE MAIRIE ENERGY KIDS

Le Maire informe qu'une nouvelle activité « Energy Kids » sera mise en place pour les enfants de 6 à 11 ans à compter du 21 septembre. Elle aura lieu le mercredi après-midi dans la salle de mairie (1^{er} étage).

Le Conseil décide que la mise à disposition de cette salle sera facturée 50 €/trimestre.

BULLETIN MUNICIPAL

Le Maire informe qu'il souhaite que la préparation et la mise en page du bulletin municipal 2005 débutent dès le mois octobre afin d'assurer sa diffusion avant Noël (au lieu de début janvier les années précédentes).

A cet effet, une réunion de la commission Information est arrêtée au lundi 26 septembre à 19 h. Il est d'ores et déjà prévu que le plan du village, actuellement en cours d'actualisation, y sera inséré.

INFORMATIONS DU MAIRE

Compte Rendu Travaux Gendarmerie

Gérard BRIE, 2^{ème} adjoint, chargé du suivi du chantier, a donné compte rendu des opérations d'aménagements de la gendarmerie. Les travaux suivent leur cours sans imprévus particuliers. A noter tout de même un retard de 3 semaines dans le planning du fait que plusieurs entreprises interviennent à la fois à la gendarmerie et au périscolaire.

Compte Rendu Réunions CCVA

- Invitées à se prononcer avant le 18 août, 3 communes sur les 21 que compte la CCVA se sont positionnées contre la redéfinition des compétences de la communauté de communes.

- Une étude est en cours actuellement afin de chiffrer l'investissement des différents groupes scolaires de la CCVA avant décision quant à la prise en charge de cette compétence par la communauté de communes.

- Le Maire, Vice Président de la commission scolaire, a listé les différents travaux et achats scolaires réalisés en 2005 sur le territoire de la CCVA.

Assistantes Maternelles

Une réunion d'information à l'intention des assistantes maternelles aura lieu en mairie le 29 septembre prochain. Organisée par Mme MERCET du SPAAM 25 (Syndicat professionnel des assistantes maternelles du Doubs), cette rencontre a pour but de répondre aux interrogations de cette profession notamment en ce qui concerne leur nouvelle convention collective.

Pompe Station d'Épuration

L'orage survenu le 6 septembre a provoqué la destruction d'une pompe à la station d'épuration. La commune reste dans l'attente du devis de remplacement pour transmission à son assureur.

Tennis de Table

Suite à de récents contacts avec le Maire, il a été convenu que le Club de Tennis de table de Roche, en collaboration avec l'Education Nationale et le Club local, organisera sur Roulans 10 séances d'initiation à ce sport pour les enfants de CP et CE1.

Ces séances auront lieu pendant les horaires scolaires à compter du mois de novembre dans une salle mise à disposition par la commune (mairie – 1^{er} étage).

Distributeur de banque

Le Maire rend compte de l'entretien qu'il a eu récemment avec le Directeur de la CMDP en vue de l'installation sur Roulans d'un distributeur automatique de banque, très souvent réclamé par les habitants. Le Crédit Mutuel étudie actuellement cette requête et donnera sa réponse sous 15 jours.

Permanence Intermed

Le Maire informe qu'Intermed assurera une permanence en mairie à partir du mois de novembre : tous les 4^{ème} mardis du mois de 10 h à 12 h.

Pourront s'y présenter non seulement les demandeurs d'emploi mais également les entreprises, associations ou particuliers qui souhaitent recourir à cette structure pour la réalisation de travaux dans les domaines suivants : bricolage et travaux d'intérieur, jardinage, manutention, ménage, restauration, assistance secrétariat

Journée de Recrutement Agence d'intérim

Le Maire informe qu'environ 80 personnes de Roulans et des environs se sont présentées à la journée de recrutement organisée en mairie le 13 septembre par une agence d'intérim bisontine.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
A. JACQUOT